



Monsieur le Colonel Colcombet Amaury
Commandant de la BA709 Cognac

16100 CHÂTEAUBERNARD

Aussac-Vadalle, le 06 mai 2025

Mon Colonel,

Nous avons l'honneur de vous solliciter pour que vous participiez, ainsi que vos personnels, à la cérémonie en hommage aux aviateurs américains victimes du crash de leur bombardier B17, Channel Express III le 19 juin 1944.

Nous avons sollicité Monsieur le Chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air et de l'Espace pour obtenir son autorisation pour qu'un hommage aérien soit rendu par les aviateurs de la base aérienne de Cognac ce jeudi 19 juin 2025 lors de cette cérémonie.

Au cours de cette cérémonie nous aurons l'occasion d'inaugurer une signalétique qui retracera les actions héroïques de l'équipage du Channel Express III, et qui permettra d'inscrire dans la mémoire collective le sacrifice de l'équipage.

Votre participation aérienne permettra de souligner l'importance de cette cérémonie et lui donnera un éclat particulier en cette période de tension internationale où l'importance des forces armées est au centre de nos préoccupations.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et nous sommes à votre disposition pour compléter votre information et vous préciser le protocole de cette cérémonie.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Mon Colonel, nos sincères et respectueuses salutations.

Le Maire d'Aussac-Vadalle,

Gérard LIOT

Le Maire de Jauldes,

Sébastien BOIVENT

Adresse de correspondance : Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05 45 20 61 60 Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr

Internet : www.aussac-vadalle.fr